

Le Conseil Municipal s'est réuni le vendredi 24 juillet dernier. Toutes les délibérations ont été adoptées à l'unanimité des membres présents.

Le Budget du Lotissement est voté comme suit : fonctionnement Dépenses 342 317 €
fonctionnement recettes 342 317 € ; investissement dépenses 293 036.34 € investissement
recettes 293 036.34 €.

Le budget de la Commune est voté comme suit : fonctionnement dépenses 556 033€
fonctionnement
recettes 556 033€ ; investissement dépenses 647 147 € investissement recettes 647 147 €.

Cette année, sont prévus essentiellement des travaux routiers (aménagement de routes et de chemins), un bâtiment à usage des associations et l'adressage, les opérations 2019 étant terminés.

Une nouvelle délibération est prise pour le transfert des biens de sections de Villeneuve, identique à la précédente du 20 décembre 2019.

Le Conseil autorise la société HIVORY à conduire les études pour implanter un poteau de télécommunications au suc de Montpeyroux.

Didier Dantony et Claire Gallien sont désignés délégués au Copil Emblavez Connect, Séverine Delabre et Martial Delforge à la conférence intercommunale du logement.

Les Elus donnent un avis tout à fait favorable au projet de doublement de la RN88 et de la déviation St Hostien-Le Pertuis.

Mr Maire présente le rapport annuel du contrôle sanitaire de l'eau destinée à la consommation humaine et indique qu'il est disponible en Mairie pour la population.